

Changement climatique

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2012 le « Cadre stratégique du changement climatique » puis en 2018 le « Plan d'action stratégique intégré du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe », permettant au Secrétariat général de la COI de mieux accompagner ses États membres. Suivant la décision 10d du 33^{ème} Conseil et les décisions 10 et 11 du 34^{ème} Conseil, trois projets sont en cours de mise en œuvre, un en phase de démarrage et deux sont toujours en instruction.

En parallèle, les échanges sont en cours entre les organisations régionales et l'Union africaine (UA) sur la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan sur les produits satellitaires pour les services météorologiques et climatologiques en Afrique (cf. Annexe 1). Cette déclaration a été approuvée au niveau ministériel par le Comité technique spécialisé de la Commission de l'UA. Partant, les pays membres de l'UA ont souhaité la mise en œuvre d'un programme dans le domaine, notamment dans le cadre du partenariat Europe-Afrique post-Cotonou.

1. Projet de « Résilience régionale aux effets du changement climatique grâce au renforcement des services météorologiques, hydrologiques et climatiques dans les pays membres de la COI » - Hydromet

Premier projet Fonds Vert pour le Climat (GCF) de la COI, le financement sera réparti entre le GCF, l'AFD et l'Union européenne (UE) (délégation de fonds du programme Service Climatique du Secrétariat des ACP vers l'AFD). Le montant global du projet est estimé à 75,6 millions d'euros et la durée de mise en œuvre est de 5 ans. Le projet est porté par l'AFD en tant qu'entité accréditée au GCF et la mise en œuvre sera assurée par la COI en tant qu'entité d'exécution.

Le document du projet a été déposé au GCF en avril 2020 après avoir reçu l'ensemble des lettres de soutien des États membres. Dans l'intervalle, le Secrétariat général a été saisi pour apporter des informations complémentaires au Comité technique du GCF. Le Secrétariat a ainsi sollicité des lettres d'engagement des États concernés pour les cofinancements ainsi que pour le renouvellement des ressources humaines pour la pérennisation des acquis du projet. En se basant sur les lettres d'engagement des pays, le Secrétariat a dû également fournir une lettre d'expression d'intérêt qui vise à soutenir les États membres dans la pérennisation des acquis du projet.

Le dossier a franchi une étape cruciale du processus d'approbation. Début février 2021, le Comité consultatif technique du GCF a donné son accord au projet avec un légère baisse de la contribution du passant de 60 millions USD à 52 767 98 USD. De fait, le montant global du projet est à 71 386 086 USD au lieu de 75.6 millions. Le projet devra être présenté au Conseil d'administration du GCF entre le 16 et le 18 mars 2021 pour validation. Néanmoins, le Comité technique a maintenu une conditionnalité pour le décaissement des fonds. Pour lever cette clause suspensive, les pays bénéficiaires doivent à nouveau soumettre des lettres d'engagement pour assurer l'entretien, l'opérationnalisation et le remplacement des équipements qui seront fournis dans le cadre du projet. Cet engagement doit porter sur une durée de 15 ans après la clôture du projet. Une réunion avec les parties prenantes nationales (météo, Autorité nationale désignée au Fonds Vert (NDA) ainsi que les ministères responsables des finances) sera programmée dans les meilleurs délais.

Parallèlement, l'accord de partenariat pour la délégation de fonds entre l'UE et l'AFD sur ce projet est en cours de finalisation. Dès l'accord signé entre l'UE et l'AFD, la COI pourra signer la Convention de financement avec l'AFD pour le démarrage du projet. Le Secrétariat général a enclenché la phase préparatoire de rédaction des termes de référence nécessaires à un démarrage effectif du projet (TdR pour le recrutement de l'assistance

technique internationale, de l'auditeur des comptes du projet, les plans de passation de marché, etc.). Une réunion de lancement du projet pourrait être organisée durant le deuxième semestre de 2021.

2. Projet d'« Accroissement de la résilience des écosystèmes côtiers des pays du Sud-Ouest l'océan Indien » (RECOS)

Ce projet régional est financé par l'AFD et le FFEM pour un montant de 10 millions d'euros sur une durée de 5 ans. La Convention de financement a été signée le 20 février 2020. Actuellement, le Secrétariat prépare le lancement du projet avec le recrutement des équipes et la préparation des différentes étapes préliminaires au démarrage des activités (manuel de procédures du projet, plan de passation des marchés, recrutement du cabinet d'audit, recrutement de l'assistance technique).

3. Programme Intra-ACP « Alliance globale sur le changement climatique » (GCCA+) pour l'océan Indien

La COI bénéficie d'une subvention d'environ 1,5 million d'euros du Secrétariat des ACP pour un projet d'accompagnement du Secrétariat général de la COI et des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien en matière de diplomatie climatique. La durée de mise en œuvre de projet financé sur les ressources de l'Union européenne est prévue pour 4 ans, à partir de février 2020. Le projet contribuera à la réalisation de l'ODD n° 13 sur le climat et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris en renforçant les capacités institutionnelles de négociation sur le climat et le plaidoyer de la COI, de ses États membres, de Zanzibar et des États insulaires africains ACP.

Le contrat a été signé avec l'Union européenne en décembre 2019 et les activités ont démarré au cours du premier trimestre de 2020. Ce projet est mis en œuvre par le Secrétariat général en s'appuyant sur ses effectifs internes. Un assistant du projet a été recruté au niveau régional et est en poste depuis le mois d'août 2020. Plusieurs activités ont dû être révisées dans le contexte de crise sanitaire internationale. Néanmoins, une première réunion consultative des Points focaux nationaux a eu lieu en septembre 2020 qui a permis aux pays bénéficiaires de se préparer pour la mise en œuvre.

La première réunion du Comité de pilotage s'est tenue le 9 février 2021. Tenant compte de la crise sanitaire qui persiste, il a été convenu de revoir les activités et les modalités de mise en œuvre des activités. Les ateliers se tiendront donc par visioconférence et des appuis logistiques complémentaires seront proposés aux pays bénéficiaires pour conduire les consultations nécessaires. Le projet prévoit aussi de renforcer la coopération avec les îles des Caraïbes et du Pacifique dans le cadre du partenariat pour la résilience des îles contre le changement climatique (Climate Résilience Island partnership -CRIP). Le Secrétariat général capitalisera sur les accords établis avec le PROE et CCCCC en 2012 et sur la collaboration avec l'Organisation des États ACP pour faire avancer la coopération Sud-Sud entre les îles dans le cadre de ce projet.

L'importance de la Commission sur le Climat des États insulaires africains sous la présidence des Seychelles, lancée en février 2020, a été soulignée. Cette Commission n'a pu tenir sa réunion prévue en janvier 2021 à cause de la Covid-19. Le Secrétariat général poursuit les consultations avec les Seychelles pour faciliter une rencontre de cette Commission, notamment pour l'élaboration d'un plaidoyer commun des îles africaines en prévision de la COP26.

4. Le « Readiness programme » du Fonds Vert pour le Climat

Le projet est en cours de mise en œuvre depuis 2018 pour une durée de 2 ans.

En 2020, un nouveau lot d'activités a été lancé, avec notamment l'organisation d'un dialogue régional avec les points focaux du GCF sur la définition d'un portefeuille de projet climat entre les États membres et la COI, puis le lancement d'une campagne d'information

et de communication sur la facilité technique de la COI pour accompagner l’instruction de projet GCF, qui est également une activité financée par le programme Readiness.

Parallèlement, la COI a fait la demande d’une extension de la convention de financement d’une année (jusque septembre 2021) afin de finaliser l’intégralité des activités. La révision des activités et du budget est en cours. Le Secrétariat général sollicitera les Seychelles, en tant qu’autorité nationale déléguée (NDA) sur ce projet, pour appuyer la demande d’extension.

5. Accréditation de la COI auprès du GCF

L’intégralité du dossier final de demande d’accréditation a été déposée au GCF en février 2020. Les commentaires du GCF sur le dossier ont été reçus en fin d’année 2020 et les demandes d’éclaircissements sont en cours d’examen auprès du Secrétariat général. Un Comité interne sous l’égide du Directeur est mis en place pour le faire le suivi et pour assurer l’articulation avec le processus des 9 piliers.

En supposant que le GCF valide la candidature de la COI, il faudra ensuite finaliser entre la COI et le GCF un « *Accreditation Master Agreement* » (AMA). Ce document juridique du Fonds Vert est un accord-cadre d’accréditation (AMA) qui est signé entre une entité accréditée (AE) et le Fonds vert pour le climat (GCF) comme condition préalable au décaissement des fonds pour un projet approuvé par le GCF. Il contient les termes et conditions générales applicables à toutes les activités de l’AE financées par le GCF, y compris les conditions préalables au décaissement, les normes fiduciaires et les privilèges et immunités. (cf Annexe 2).

7. Projet BRIO

Le projet entre dans sa dernière année de mise en œuvre.

La première année aura permis :

- de former 3 ingénieurs météorologues issus des Services météorologiques de Madagascar, Comores et Maurice ;
- de développer un modèle de simulation du changement climatique haute résolution pour toutes les îles de la COI, situation unique en Afrique.
- Un échange d’expérience entre la météo-Seychelles et météo-France

Entre mai 2019 et avril 2020, 3 experts ont été basés à La Réunion et ont pu suivre une formation plein temps avec l’équipe d’ingénieur de Météo-France.

Les ingénieurs ont maintenant retrouvé leurs services d’affectation dans leur pays d’origine où ils continuent leurs implications sur le projet au niveau national. Cette deuxième phase de leur formation, d’une durée d’environ un an également, consiste :

- À assurer un transfert des compétences acquises lors de la phase de formation vers le service d’origine, et faciliter l’appropriation par les services nationaux des outils et résultats issus de la simulation régionale ;
- À faciliter l’interprétation et l’utilisation des nouveaux jeux de données à l’échelle nationale par les principaux secteurs d’activités impactés par les changements climatiques. Cet accompagnement se fait via l’organisation de rencontres et d’échanges avec les représentants des secteurs et l’organisation d’ateliers nationaux.

En parallèle du travail avec les services météorologiques nationaux quelques autres activités sont prévues d’ici la fin de la période d’exécution d’ici juillet 2021., Parmi les activités restantes sont :

- Le développement du Géoportail. La COI va finaliser le développement d’un Géoportail pour mettre à disposition des utilisateurs les modèles climatiques haute résolution à travers une interface web moderne. Le lien sera fait avec le portail changement climatique de la région actuellement hébergé par l’autorité

météorologique des Seychelles. Ce dernier sera mis à niveau pour pouvoir mieux diffuser les informations ;

- La campagne d'information et communication du projet est en cours et tous ses informations seront mises sur le portail changement climatique régional ainsi que sur le site de la COI ;
- L'échange entre météo France et météo Seychelles pour la formation des personnels de l'autorité météorologique des Seychelles ;
- Un atelier sur le climat et la santé en partenariat avec le projet veille sanitaire de la COI ;
- Le comité de pilotage du projet prévu pour mars 2021 ;
- La préparation du SWIOCOF 10.

8. SWIOCOF

SWIOCOF : South West Indian Ocean Climate Outlook Forum est un évènement annuel organisé par la COI avec le soutien de Météo France.

Toujours cité comme un exemple de coopération régionale réussie en matière de prévision saisonnière par l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM), deux nouvelles sessions du SWIOCOF ont pu être organisées en 2019 et 2020 dans le cadre du projet BRIO. Une communauté de prévisionniste commence à s'établir et le niveau technique progresse d'année en année. La session 2020, organisée en vidéoconférence aura permis de réunir encore plus de météorologistes de chacun des pays participants. L'édition de 2021, prévue en virtuelle, sera organisée hors projet BRIO mais la COI bénéficiera toutefois de l'appui de Météo-France pour l'organisation et l'animation. Pour le forum des utilisateurs, il est prévu la participation du Réseau SEGA.

Le projet Hydrométéorologie, donc prévu pour un démarrage en 2021, va ensuite prendre en charge la pérennité financière du SWIOCOF pour les 5 prochaines années. Finalement, cet exercice de coopération régionale en météorologie aura pu se tenir continuellement pendant dix années, assurant ainsi une communauté formée aux prévisions saisonnières.

Afin d'assurer pleinement la participation de la France / Réunion dans cette activité, il est proposé d'établir un accord de partenariat entre la COI et Météo-France (antenne Réunion). Ce partenariat technique permettra à la COI et la région de bénéficier également de l'accompagnement technique de Météo France pour la pérennité de cette action au niveau régional.

Proposition de décision :

Le Comité des OPL :

- a) prend note des informations fournies et invite le Secrétariat général à poursuivre ses efforts menant à la mise en œuvre des activités des projets dans le domaine du climat et encourage le Secrétariat général à se rapprocher de l'Union africaine et l'Union européenne en vue d'un programme découlant de la Déclaration d'Abidjan sur les produits satellitaires au bénéfice des services climatiques ;**
- b) demande au Secrétariat général de poursuivre les démarches vers :**
 - i. la réactivation du CRIP en partenariat avec l'Organisation des Etats ACP dans le cadre du projet GCCA+**
 - ii. la mise en place d'un accord de partenariat avec Météo France (Antenne Réunion)**

Annexes :

- 1. Déclaration d'Abidjan
- 2. Contribution Master Agreement avec le GCF